

Image not found or type unknown



Démarrer seule une activité à 5000€, les plus simples démarches ?

Par **JacquelineD**, le **01/02/2016** à **16:22**

Bonjour,

Je souhaite me lancer dans la création d'une petite entreprise, et suis à la recherche de la meilleure forme juridique pour ce faire.

Tandis que je me renseigne un peu à droite à gauche, j'hésite entre démarrer seule (Entreprise individuelle, entreprise unipersonnelle, auto-entrepreneur qui est devenu [micro-entrepreneur](#) si j'ai bien compris...) ou m'associer avec mon neveu auquel cas les formes juridiques se multiplient.

Savez-vous quel serait le plus avantageux pour mon projet ?
Je prévois un chiffre d'affaires de l'ordre de 5000€ mensuels.

En vous remerciant d'avance pour votre aide.